Fiche projet - Promouvoir la santé, les droits sexuels et reproductifs et la santé infantile dans les zones rurales d'Analamanga – Phase 1

Informations générales

PROJET EN COURS

Date de début : mai 2021
Date de fin : avril 2024
Localité : Madagascar

Zones d'intervention : Afrique australe
Pays d'intervention : Madagascar

Budget : --
Financeurs régionaux : --
Financeurs nationaux : --
Autres financeurs : --

Secteurs d'intervention : Santé
Objectifs de Développement Durable

Porteur du projet

Santé Sud

Type de structure : ASSOCIATIONS, Antenne d'association nationale
Pays d'intervention : Burkina Faso, France, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Tunisie
Secteurs d'intervention : Santé

Adresse : 200, boulevard National, Le Gyptis II, bât. N, 13003 Marseille
Représentant : M. Benjamin SOUDIER

Dans un contexte de faible accès aux services de santé sexuelle et reproductive, le projet développera des mécanismes innovants, intégrés et coordonnés pour renforcer l'accès des femmes, des jeunes et des enfants à des soins de qualité en zone rurale à Madagascar. Pour ce faire, le projet installera, équipera, et formera 5 sages-femmes dans des cabinets d'accouchement communautaires et un dispositif de suivi formatif sera mis en place pour 13 sages-femmes communautaires. Afin de garantir un continuum de soins sans rupture, la qualité de la prise en charge en santé sexuelle et reproductive des centres de santé de référence sera renforcée par des formations et un accompagnement intégrant les autorités de santé locales. Les OSC de professionnel·les de santé et les OSC locales seront identifiées et renforcées

dans leurs capacités à travailler avec les autorités locales pour améliorer l'accès à l'information et aux services de santé sexuelle à travers l'élaboration d'un plan d'éducation en SSR. Les populations des aires de santé ciblées par le projet seront sensibilisées à la santé sexuelle et reproductive selon une approche genre.

Contexte

Les mortalités maternelle et infantile restent un grand défi à Madagascar, avec un nombre important de décès d'enfants au cours du premier mois de la vie. Les régions rurales reculées, où se concentrent près de 70% de la population malgache, sont particulièrement confrontées à un manque d'accès à des soins de qualité, notamment en matière de suivi de la grossesse.

Aussi, le Gouvernement malgache a décidé de promouvoir le développement de l'activité médicale libérale afin de renforcer l'offre de service de santé de proximité dans le pays. Santé Sud s'insère dans cette démarche en développant un projet pilote d'installation de sages-femmes communautaires dans la région d'Analamanga, qui présente les taux les plus bas du pays en matière de consultations prénatales et de fréquentation de la maternité.

Publics concernés

- Sages-femmes
- Agent·es de santé
- Jeunes pair·es éducateur·rices
- Accoucheuses traditionnelles
- Femmes
- Enfants

Partenaires locaux

- ANSFM
- AMC-MAD

Objectifs du projet

Objectif global : Promouvoir des mécanismes innovants, intégrés et coordonnés pour renforcer l'accès des femmes et des enfants à des soins de qualité en zone rurale à Madagascar

Activités

- Accompagner l'installation de sages-femmes exerçant en cabinets d'accouchement en zone rurale par la formation, un stage pratique dans le cabinet d'une sage-femme déjà installée, la réhabilitation et l'équipement du local mis à disposition par la population
- Renforcer la qualité des prestations de santé dispensées pour les services de santé de référence dans ces cabinets
- Réaliser des actions de sensibilisation sur la santé sexuelle selon une approche genre en mobilisant les organisations de la société civile locales
- Renforcement des organisations de la société civile locales et de professionnel·les de santé dans leurs capacités à travailler avec les autorités locales pour améliorer l'accès à l'information et aux services de santé sexuelle à travers l'élaboration d'un plan d'éducation

Résultats

Résultat 1 : Le réseau de sages-femmes communautaires est étendu dans les districts de Manjakandriana, Ankazobe et Anjozorobe

Résultat 2 : La qualité des prestations de santé dispensées au niveau des cabinets d'accouchement communautaire est renforcée

Résultat 3 : Le continuum de soins en santé maternelle et infantile de la première ligne à la référence est renforcé

Résultat 4 : Les OSC sont renforcées dans leurs capacités à travailler avec les autorités locales pour améliorer la santé sexuelle des populations dans le district pilote d'Anjozorobe

Résultat 5 : Les aires de santé des 13 sages-femmes bénéficient d'actions de sensibilisation sur la santé sexuelle selon une approche genre